

# CAP Métiers de la Coiffure

Formation inscrite au RNCP 34670

Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 19/06/2020

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34670>



**Le coiffeur exerce dans tous les types d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure ; dans le secteur du spectacle et de la mode et dans des établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).**

→ PUBLIC CONCERNÉ	16-29 ans ou 15 ans et avoir finalisé une 3 <sup>e</sup>
→ OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine</li> <li>• Développer un sens artistique</li> <li>• Accueillir la clientèle</li> <li>• Conseiller et vendre des services et produits</li> </ul>
→ CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être de nationalité française ou bien autorisé à travailler en France</li> <li>• Avoir suivi une 3<sup>e</sup> de l'enseignement général ou spécifique</li> <li>• Être âgé de 16 à 29 ans à la date de signature du contrat, admission possible au-delà de 29 ans pour les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise</li> </ul>
→ DURÉE DU CONTRAT/ RYTHME ALTERNANCE	Formation sur 2 ans (840h) soit 1 semaine par mois au CFA (12 semaines/an) le reste en entreprise La durée de la formation peut être réduite à 6 mois ou augmentée à 3 ans selon le positionnement et les acquis antérieurs (décret n°2020-372 du 30/03/2020)
→ MODALITÉS ET DELAIS D'INSCRIPTION	Entretien individuel, réponse à l'issue de l'entretien Signature d'un contrat d'apprentissage
→ TYPE DIPLOME	Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale - Niveau 3
→ POURSUITES D'ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie active</li> <li>• Poursuite de formation vers un Brevet Professionnel</li> </ul>
→ DÉBOUCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coiffeur</li> <li>• Coloriste</li> <li>• Coiffeur styliste</li> <li>• Visagiste</li> <li>• Barbier</li> <li>• Coiffeur à domicile</li> </ul>
→ LES ATOUTS DU CENTRE DE FORMATION	Enseignements transversaux Accompagnement à la recherche d'entreprise et mise en relation Technique de Recherche d'Emploi Expérience de plus de 150 ans dans la formation et l'insertion des jeunes.
→ SERVICES PRATIQUES	 Accessibilité aux personnes en situation de handicap  Accès au SELF  Ligne de bus Astro-bus, ligne SNCF  Sur place : internat éducatif pendant les semaines de regroupement, Possibilité de logement au Foyer Jeunes Travailleurs

# CAP Métiers de la coiffure (en apprentissage)

<p>→ CONTENU DE LA FORMATION</p>	<p><b>Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique professionnelle</li> <li>• Technologie</li> <li>• Sciences appliquées</li> <li>• Communication</li> <li>• Arts appliqués</li> </ul>		<p><b>Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelle :</b> Sauveteur Secouriste au Travail (SST),</p> <p><b>Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :</b> Enseignement général : français, histoire/ géographie, éducation morale et civique, anglais, mathématiques, sciences, EPS, Prévention Santé Environnement</p>	
<p>→ METHODES ET MOYENS MOBILISÉS</p>	<p>Rythme de l'alternance CFA / Entreprise</p> 	<p>Enseignement en modularisation en digital Learning et présentiel</p> <p>Livret d'apprentissage Numérique</p> 	<p>Livret de suivi Pédagogique</p> 	<p>L'organisation de la Formation (Planning, cours, résultats, absences)</p> 
<p>→ MODALITÉS D'ÉVALUATIONS</p>	<p>Un test de positionnement est effectué à chaque admission. Des évaluations d'acquis réalisées tout au long de l'année en enseignement professionnel et général (Quiz, travaux pratiques, suivi entreprise + auto-évaluation). L'inscription au CAP, diplôme de l'Education Nationale, se fera au travers de la validation de modules, de formations internes et de Contrôle en Cours de Formation (CCF). L'établissement est habilité centre d'examen par l'Education Nationale pour le CCF.</p>			

## Le contrat

Conclu par écrit, signé par :

- L'apprenti et son représentant légal si celui-ci est mineur
- L'employeur

Période d'essai du contrat d'apprentissage : 45 jours sur les temps entreprises

Durée : 2 ans - Le contrat doit être signé avant l'intégration du jeune dans l'entreprise.

Les congés payés doivent être exclusivement pris pendant les périodes en entreprise

## L'apprenti et l'entreprise

Le maître d'apprentissage ou le tuteur a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti des compétences correspondant au diplôme préparé.

L'apprenti effectue le travail qui lui est confié par l'employeur et respecte le règlement intérieur de l'entreprise.

## Salaire

Un apprenti se forme en étant rémunéré par l'entreprise selon un pourcentage du SMIC allant de 40% à 80%. L'âge, l'ancienneté dans l'entreprise et sa progression dans le ou les cycles de formation déterminent les conditions du contrat d'apprentissage.

## Aides Apprentis

Aides financières pour le transport, le permis B, le logement, carte étudiant des métiers.

Prime de 1er équipement financement OPCO, self et internat éducatif à tarifs préférentiels.

## Tarifs

La formation est gratuite, elle est financée à 100% par les Opérateurs de Compétences (OPCO) des employeurs via le coût contrat.

**Vous souhaitez plus d'informations  
Contactez-nous...**

## Inscription et Renseignements

Accueil et secrétariat ouverts  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Marion LEROUX, Assistante pôle apprentissage

☎ 02 31 61 24 32 ou par mail à [cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org](mailto:cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org)

Kathy GENSE, Coordinatrice pôle insertion

☎ 07 64 54 16 37 ou par mail à [kathy.gense@apprentis-auteuil.org](mailto:kathy.gense@apprentis-auteuil.org)

Delphine BOUTIGNY, Coordinatrice handicap

☎ 06 11 61 43 70 ou par mail à [delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org](mailto:delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org)



## % Indicateurs de résultats

**à venir**

Taux d'obtention du diplôme

**à venir**

Taux d'insertion métier visé

**à venir**

Nombre d'inscrits session 2024

**à venir**

Taux d'insertion générale

